

Un accompagnement interactif et personnalisé

Damien BENETEAU

Professeur d'EPS, Montreuil-Juigné, (49)

Les interventions des professeurs en conseils de classe, ou les appréciations sur les bulletins trimestriels, indiquant aux élèves qu'ils « doivent prendre confiance en eux » pour pouvoir s'améliorer et progresser dans leurs apprentissages sont assez fréquentes. Par contre, la manière d'acquérir cette confiance n'est que rarement détaillée. L'engagement au sein de l'Association Sportive (AS) peut alimenter le débat car elle est parfaitement adaptée pour accompagner tous les élèves en ce sens. En utilisant une adhésion et un suivi interactifs et personnalisés, via l'Espace Numérique de Travail (ENT), chaque élève a la possibilité de s'impliquer concrètement sans appréhension et de s'investir avec plaisir, en prenant conscience de ses progrès et de ses réussites. Par cette confiance en lui qu'il gagne progressivement, il se projette avec plus de sérénité dans tous les enseignements au collège.



S'engager pour se positionner objectivement

La confiance en soi naît des apprentissages et les apprentissages sont tributaires de la confiance en soi. Dans ce cercle vertueux et complexe à développer, les élèves n'ont donc pas d'autres choix que de s'investir dans leurs propres apprentissages pour réussir. Et l'un des éléments à mettre en place pour y accéder est de se persuader qu'ils sont « capable de... ». Par son côté non obligatoire, l'enseignement à l'AS s'appuie sur les motivations des élèves pour mettre à l'aise et insiste davantage sur la partie ludique des apprentissages. L'élève s'inscrit car il perçoit moins le côté scolaire des apprentissages et de leurs évaluations. Il se met moins de pression sur le résultat. Il peut d'ailleurs s'inscrire en choisissant son groupe et les amis avec lesquels il souhaite

pratiquer. Pour gagner en confiance, il paraît central de « *prendre appui sur ses dispositions naturelles (...) ses talents et ses facilités naturelles* »¹ pour conserver l'émulation de départ.

Créer, conserver un contexte favorable d'apprentissage

S'engager sur la base du volontariat signifie y trouver de l'intérêt, une motivation précise, du plaisir qui est forcément en lien avec ce que les élèves viennent chercher. Ces derniers ont des attentes lorsqu'ils s'inscrivent à l'AS. L'enseignant en tient compte pour s'assurer de leur engagement². En créant le contexte d'apprentissage souhaité et recherché, il met en place le premier principe permettant l'acquisition de la confiance en soi. Pour cela, l'élève prend en compte différents centres d'intérêts. Le premier se tourne naturellement vers un environnement affectif sécurisant pour lui : les activités sportives, les infrastructures, les amis, la connaissance du professeur, essayer pour faire plaisir aux parents, participation à la gestion d'une association, etc. Ce contexte lui permet de s'engager facilement mais uniquement à court terme.

Parallèlement, l'élève recherche une pratique sportive précise qu'il ne trouve pas systématiquement dans la programmation proposée en EPS, dans la manière de pratiquer, dans les formes de regroupement, dans les prises de responsabilités. Cet investissement physique se traduit donc de manières différentes car les centres d'intérêts sportifs sont variés : découvrir des activités physiques sportives et artistiques (APSA), se perfectionner, partager des expériences, se confronter aux autres, se dépasser physiquement, s'amuser en apprenant, développer des connaissances sur soi et son corps, se rendre compte de ses possibilités physiques, découvrir des métiers en lien avec les APSA. Ils permettent à l'enseignant de trouver également des axes de travail aux enseignements à moyen terme.

En participant aux premières séances sportives et à l'assemblée générale de l'AS en début d'année, l'élève se rend compte aisément des différents rôles à tenir pour favoriser le déroulement des activités et de l'association. L'enseignant l'emmène alors à prendre des responsabilités dans les activités (Jeune Officiel, Jeune Coach, Jeune Organisateur, Jeune Reporter dans mon activité) ou au sein du comité directeur de l'association (Création de la sortie de l'AS, Organisateur de la vente de chocolats, Participation au groupe solidaire par le sport adapté et les associations caritatives partenaires, Jeune journaliste/Reporter en chef). L'élève peut aussi faire le choix de commencer sans prendre de responsabilité et évoluer au fil du temps. Souvent, elles permettent aussi de conserver l'émulation de départ en multipliant les rôles, les objectifs, les apprentissages, les réussites, à plus long terme tout au long de l'année scolaire et de son cursus.

En tenant compte du pôle affectif sécurisant, des intérêts sportifs variés et des évolutions possibles dans la prise de responsabilités, l'enseignant assure la création et la conservation d'un contexte serein, favorable aux apprentissages. L'engagement de l'élève est certain, mais ne l'emmène pas encore systématiquement à progresser pour prendre confiance en lui.

¹ SEVE (M-M.), « les cinq clés de la confiance en soi », site Capital.fr, espace Votre carrière, février 2013

² EVAÏN (D.), « L'association Sportive, un outil pour apprendre à s'engager », e-novEPS n°14, janvier 2018

Se fixer des objectifs pour créer un véritable suivi de l'élève

En se fixant des objectifs précis, évolutifs et en mettant tout en œuvre pour les atteindre, l'élève s'appuie sur le deuxième principe favorable à l'acquisition de confiance en soi. Dans un contexte favorable à l'apprentissage installé à l'AS, respectant chaque étape de progrès, le professeur place l'élève dans de bonnes dispositions pour apprendre et peut l'aider efficacement par la mise en place d'un vrai suivi. Ce suivi, que le professeur s'évertue à rendre visible et explicite aux yeux des élèves, renforce ce gain de confiance en soi. Sans appréhension du résultat, ni peur de l'échec, l'élève se laisse guider plus facilement par le professeur. Mais c'est à lui de prendre les décisions. S'inscrire à l'AS, c'est faire des choix. Cette notion renvoie à la capacité de décider, à vouloir faire par soi-même et aller au bout des intentions. L'élève, assisté par son professeur, se met en projet avec des objectifs précis, permettant de donner du sens aux apprentissages. Par exemple, choisir les arts du cirque met en lumière l'objectif ultime de la participation ou non au spectacle de fin d'année. La logique voudrait que chaque adhérent participe et montre les résultats de ses apprentissages à sa famille, ce qui n'est pas forcément le cas faute de confiance en lui. La démarche proposée vise à accompagner l'élève pour atteindre des objectifs progressifs qui lui permettent de gagner cette confiance en soi évoquée. Les choix sont permanents et à reproduire après chaque succès. Le projet évolue constamment, au fil des séances, dans le but de prendre de l'assurance. Ainsi, l'élève chemine progressivement vers une participation effective au spectacle de fin d'année.

Pour chaque APSA, le professeur utilise l'activité comme il l'entend, en fonction des objectifs recherchés. Dans le cas de l'exemple des arts du cirque, les apprentissages s'orientent d'abord vers la spécialisation d'un ou plusieurs engins (jonglerie directe, jonglerie indirecte, la famille équilibre, les acrobaties, le jeu d'acteur/le clown). Cette activité permet ensuite de créer des numéros ou de reproduire des enchaînements (seul, avec des amis, avec d'autres élèves). Enfin, le dernier axe d'apprentissage a pour objet de présenter des éléments ou des créations (au professeur uniquement, à un groupe d'amis, à un groupe de travail, à tout le groupe, en spectacle à un public de proches, en compétition à un public de professionnels). La hiérarchisation de niveau permet à l'élève d'évoluer progressivement et donc de se rassurer.

A l'AS, il n'y a pas de séquence d'apprentissage sur une période donnée précise. L'élève a une année, un cycle entier, voire tout le cursus du collège ou du lycée pour atteindre les objectifs fixés. La pression temporelle n'agit donc pas sur lui et enlève un obstacle à sa progression. Par contre, il a besoin de plus de lisibilité. Son adhésion à l'AS lui permet de se positionner concrètement, sans se disperser, en laissant des orientations possibles pour prendre en compte son évolution, ses progrès. A tout moment de ses apprentissages, l'élève peut « *se visualiser en train de triompher des obstacles* »³ et ne se laisse aucune limite pour optimiser son potentiel et accumuler encore plus de confiance en soi. A l'aide d'un contexte favorable aux apprentissages et des objectifs précis à atteindre, l'élève s'engage personnellement et se construit un parcours progressif. Par contre, pour éviter de baisser les bras dès la première difficulté, il est important de s'engager objectivement, symboliquement et de se faire accompagner par l'adulte. En ce sens, l'AS vient en appui à tous les autres enseignements.

³ PERREAUT PIERRE (E.), « comprendre et pratiquer les techniques d'optimisation du potentiel », InterEditions, 2012

L'AS prend appui sur l'ENT pour conserver l'esprit ludique recherché par les adhérents. L'élève s'engage administrativement de manière interactive et personnalisée grâce aux spécificités de l'AS et la mise en avant des caractéristiques qui lui sont propres. La fiche d'inscription classique et commune à tous les élèves, indiquant les choix d'activités et les numéros d'urgence, évolue. Désormais, l'engagement est réfléchi, précis, complet pour chaque apprenant. Une période d'essai est éventuellement possible pour essayer les activités, se renseigner sur les différentes responsabilités à prendre, se rendre compte du fonctionnement de l'association par le biais de son comité directeur. Grâce à des choix assumés, il démarre de véritables apprentissages individualisés. Ce troisième principe permet de nourrir une nouvelle fois de la confiance en soi car, à l'inverse des autres enseignements, rien ne lui est imposé pour lui être davantage suggéré. Une adhésion interactive met aussi l'accent sur le côté symbolique de l'engagement. Et c'est bien là l'intérêt du dispositif. L'élève se construit une ligne directrice claire, se fait accompagner par les enseignants, et évolue tout au long de l'année scolaire, d'une année sur l'autre, ou sur tout un cursus.

Concrètement, l'élève accède à l'ENT de l'établissement scolaire pour créer sa propre fiche administrative en la personnalisant avec des choix à réaliser sur les thèmes suivants : ses centres d'intérêt pour cette inscription, son investissement physique recherché au sein de l'AS, la ou les activités pour lesquelles il s'engage à participer de façon régulière, ses prises de responsabilités au sein de son ou ses activités, ses prises de responsabilités au sein du comité directeur, son engagement sur les prises de vue, les numéros de téléphone à utiliser en cas d'urgence, les signatures d'engagement de sa part et de ses parents. Grâce à cet enregistrement, l'élève clique sur les cases qui correspondent à son profil et ses souhaits. Une fois créée, celle-ci est signée électroniquement par l'élève, ses parents, et est enregistrée dans la partie AS (tab.1). Ainsi, à tout moment de l'année, il peut consulter son engagement de départ, tout comme peuvent le faire ses enseignants référents et ses parents. Cette consultation permet de visualiser le chemin parcouru. Les adultes accompagnateurs peuvent nourrir la confiance en soi par l'attention qu'ils portent aux progrès réalisés.

Tab 1. Mon adhésion interactive et personnalisée à l'AS

NOM :	Prénom :	Classe :	Année scolaire :
Mes centres d'intérêt pour cette inscription à l'association sportive sont			
Les APSA	Etre avec les amis	La gestion, l'organisation d'une association	
Mon investissement au sein de l'association sportive			
Découvrir des APSA	Me perfectionner	Développer des connaissances sur moi et mon corps	Découvrir des métiers en lien avec les APSA
Je m'engage à participer de façon régulière à (aux) l'activité(s) suivante(s)			
Arts du cirque - Acrosport			
Ma (mes) prise(s) de responsabilité au sein de (des) l'association(s) sportive(s) choisie(s)			
Jeune organisateur		Jeune reporter de mon activité	
Ma (mes) prise(s) de responsabilité au sein du comité directeur de l'AS (élection le _____ en salle ronde)			
Journaliste – Reporter en chef			
Les signatures validées électroniquement			
L'élève	Père	Mère	

De part sa spécificité, l'AS permet l'exploitation des principes facilitateurs de la prise de confiance en soi. Sa participation facultative favorise l'engagement ludique, interactif, objectif, personnalisé, défini par l'élève lui-même. Le suivi personnalisé vise le maintien de la motivation. Durant les séances encadrées, l'enseignant met en évidence les progrès réalisés, tout en gardant l'émulation des apprentissages. Tous ces principes, trouvent, peut-être plus qu'ailleurs, facilement leur place à l'AS permettant alors un réel travail sur le développement de la confiance en soi des élèves.



Valider ensemble les objectifs fixés

En fonction de son profil⁴, chacun ne perçoit pas l'atteinte de ses objectifs de la même manière. La recherche de confiance en soi ne déroge pas à la règle. L'AS utilise alors tous les leviers possibles, spécifiques ou complémentaires aux autres enseignements, pour mettre en évidence les progrès réalisés, aider les parents à identifier les apprentissages et conforter les élèves dans leurs acquisitions.

Un élève acteur de ses apprentissages et de ses validations

Le premier levier est de rendre l'élève acteur de ses apprentissages et initiateur de ses validations. En fonction des choix pour son adhésion, une autre fonction de l'ENT permet à l'élève de se positionner régulièrement, dans ses apprentissages au sein des activités. Il se crée alors sa carte d'identité interactive et personnalisée. Dans le cas de l'exemple des arts du cirque, il est possible d'identifier des objectifs simples. L'élève navigue en cliquant sur les onglets pour voir tout ce qui peut être travaillé dans l'AS Arts du cirque : jonglerie directe, jonglerie indirecte, acrobaties, équilibre, jeu de scène, ... Il choisit une de ces familles, perçoit la richesse de chacune d'elles et ce qu'il peut travailler durant les séances. Chaque famille, ici jonglerie directe, offre elle-même des possibilités multiples : les balles, les balles bondissantes, les anneaux, les massues, et une famille « autres engins » pour les laisser libre de la création. L'élève peut naviguer jusqu'à accéder aux exercices qu'il peut réaliser lors des séances et en consulter des présentations vidéos d'élèves : manipulation d'une balle de jonglerie (niveau 1), à deux balles (niveau 2), à trois balles (niveau 3), d'autres manières de jongler à trois balles (niveau 4), l'apprentissage du quatre balles (niveau 5), etc. Les différents niveaux proposés permettent à l'élève de trouver systématiquement des exercices qu'il se sent capable de réaliser. Ces vidéos, présentées par des élèves de son établissement, dans le même contexte d'apprentissage, appuient objectivement les choix opérés. En validant les exercices à travailler sur l'ENT, l'élève alimente sa carte d'identité interactive personnelle (tab.2).

⁴ FLEURY (N.), « L'Association Sportive, un parcours personnel motivant et personnalisant », e-novEPS n°14, Janvier 2018

Tab 2. Les exercices validés pour ma carte d'identité interactive

Mes engagements	Mes éléments de travail retenus pour ma carte d'identité interactive
Mon activité régulière des arts du cirque	<p>Jonglerie directe, balles, manipuler une balle trente secondes.</p> <p>Jonglerie directe, balles, jongler à deux balles.</p> <p>Jonglerie directe, balles, jongler à trois balles.</p> <p>Equilibre, Monocycle, régler mon monocycle et m'asseoir en me tenant de chaque côté</p> <p>Acrobatie, acrobatie au sol, réaliser une roulade costale sur le dos de mon partenaire à quatre pattes</p>

A partir de l'ENT, chaque élève, ainsi que ses professeurs et ses parents, peuvent consulter sa fiche d'adhésion administrative pour se rendre compte des objectifs généraux, mais aussi sa carte d'identité personnelle, au fur et à mesure de ses apprentissages et de ses progrès. Par ce biais, l'AS entretient l'émulation entre les séances par l'auto-validation. Dans les arts du cirque, l'élève se base sur le critère mis en place par le professeur : « *si je réalise cinq fois l'exercice, ce n'est plus de la chance, je sais le faire, je le maîtrise* ». Cette démarche d'auto-évaluation permet à l'élève de se rendre compte de ce qu'il est capable de faire et de passer à des objectifs toujours plus ambitieux.

Un professeur accompagnateur

Le professeur aide et guide l'élève à se fixer des objectifs précis, réalisables, et à les valider. C'est un deuxième levier pour l'amener à progresser avec régularité. Il veille à moduler les choix s'ils ne sont pas adaptés ou à guider si l'enfant ne parvient pas à se décider. Il l'amène à prendre en compte toutes ses possibilités, c'est-à-dire à le former en recherchant une prise de conscience de son potentiel. Le but est qu'il se sente considéré et valorisé. A l'opposé, il n'est pas toujours très cohérent que l'enfant se positionne sur trop d'exercices, trop d'objectifs en même temps. L'enseignant est présent pour réguler et conserver une ligne directrice précise. Il peut même décider d'intégrer un paramètre dans l'ENT pour limiter le nombre d'objectifs à atteindre. Se limiter à trois objectifs dans des familles différentes permet à l'élève de toujours conserver des éléments de motivation, dans lesquels il progresse régulièrement, où il est à l'aise, s'il éprouve des difficultés dans un autre⁵.

Il est alors nécessaire que le professeur visionne régulièrement les objectifs fixés par l'enfant. Il l'aiguille pour qu'il puisse se projeter et rester ambitieux. Du fait, il se positionne également dans la validation. Dès qu'il se rend compte qu'un exercice est maîtrisé, il valide à son tour l'objectif dans la carte d'identité interactive de l'élève. Pour chaque contenu qui apparaît, il existe une case pour la validation de l'élève, mais également une case pour la validation du professeur. Cette double validation permet à l'élève de débloquent un nouvel objectif à atteindre pour alimenter sa carte d'identité. Lorsque le professeur se rend compte que l'élève se démotive ou semble un peu perdu par la multitude de choix, celui-ci intervient, après discussion avec

⁵ TOURNAND (J.), « secrets du mental », InterEditions, 2011

l'intéressé, pour fixer des exercices possibles. En ce sens, il dispose alors d'un autre levier pour l'accompagner. Avec le détail des contenus progressifs et des supports vidéo, il se construit dans ce projet interactif. Lorsque l'élève se sent bien dans ses apprentissages et est en confiance dans la démarche d'apprentissage installée, il se laisse convaincre d'essayer un nouvel exercice. En le maîtrisant petit à petit, la confiance en soi et la motivation pour l'activité se renforcent. Le professeur ne manque pas alors d'attirer l'attention sur le fait que la démarche d'accompagnement des apprentissages lui a permis d'atteindre un objectif qu'il ne se sentait *a priori* pas capable d'atteindre.

Des parents participatifs aux apprentissages de leurs enfants

Pour gagner en confiance, l'élève ne se contente pas de ce qu'il se passe au sein du cours. Il n'agit pas toujours uniquement pour lui. Il a besoin de repères supplémentaires pour comprendre que la confiance accumulée est définitivement acquise. Le regard des autres, et particulièrement celui de ses parents, est déterminant pour asseoir les objectifs atteints. Les parents représentent une dernière référence, un repère pour l'enfant. Ils influent directement sur la confiance en soi de l'élève. Il y a donc là un nouveau levier de travail à utiliser par l'AS. Mais pour prendre en compte l'avis de ses parents, il doit être convaincu qu'ils savent de quels apprentissages il est question.

C'est pour cela que les parents doivent être intégrés dès le départ à la démarche installée par l'AS. Leurs encouragements à s'engager concrètement sont importants. Et la connaissance de leur enfant est essentielle pour les aider à faire des choix objectifs. Ils sont donc légitimes pour se positionner, même s'ils ne connaissent pas toujours parfaitement l'activité. Il s'agit alors de les aider à se renseigner sur ce que les enfants réalisent à l'AS, à identifier les apprentissages avec leur enfant via l'ENT, et à dégager du temps pour se rendre compte concrètement des progrès réalisés. Pour les arts du cirque, la présentation lors des portes ouvertes du collège, la facilité d'accès aux séances d'entraînement et aux rencontres avec les autres collègues, ainsi que la consultation de courtes vidéos réalisées ou encore la présence lors du spectacle de chaque fin d'année sont autant de moments pour se rendre compte des évolutions. En validant symboliquement sur l'ENT les objectifs atteints (tab.3), ils ont la possibilité de convaincre définitivement leur enfant des acquis. Ils transfèrent alors leur fierté que les enfants traduisent concrètement en confiance en eux.

Tab 3. Ma carte d'identité interactive et personnalisable d'élève de l'AS

NOM :	Prénom :	Classe :	Date de naissance :	Année scolaire :	
Dans mon activité régulière des arts du cirque :			Validations		
			élève	prof	Parents
Jonglerie directe, balles, je suis capable de manipuler une balle trente secondes.			●	●	●
Jonglerie directe, balles, je suis capable de jongler à deux balles			●	●	●
Jonglerie directe, balles, je suis capable de jongler à trois balles				●	
Equilibre, monocycle, je suis capable de régler mon monocycle et de m'asseoir en me tenant de chaque côté			●		
Acrobaties, acrobaties au sol, je suis capable de réaliser une roulade costale sur le dos de mon partenaire à quatre pattes			●		
Dans mes responsabilités au sein de l'association sportive choisie :			Validations		
			élève	prof	Parents
Jeune reporter de l'AS arts du cirque, je suis capable de réaliser des photos numériques de sujets stables et en mouvements.			●	●	
Jeune reporter de l'AS arts du cirque, je suis capable de transmettre mes données au reporter en chef/journaliste.			●		

L'AS contribue, non seulement à l'aider à s'engager concrètement et objectivement, mais également de permettre à l'élève, au professeur et aux parents d'être de véritables acteurs des apprentissages. La validation collective de la carte d'identité permet aux enfants de se rendre compte concrètement de ses réussites et de gagner progressivement de la confiance en soi. L'AS est au centre d'un travail profond sur ce thème. Il est donc intéressant de profiter de cette dynamique pour se projeter en dehors de l'AS. Celle-ci devient alors un véritable appui pour les autres enseignements au collège.



Se projeter pour évoluer, progresser

Avec cette confiance accumulée, l'élève gagne en assurance, en sérénité. En profitant de cet engouement, il peut l'utiliser comme point d'ancrage pour les autres enseignements.

Une validation par compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture⁶

Lorsque les progrès sont nets et que la motivation reste intacte, il est naturel d'étendre les bénéfices à d'autres enseignements. Trouver du lien avec les autres disciplines, au collège par exemple, permet de projeter un état d'esprit conquérant et de donner encore plus de sens aux apprentissages. L'exemple du spectacle de fin d'année pour les arts du cirque est caractéristique. En fonction de l'effet recherché, l'enseignant propose différents niveaux de prestation : présenter des numéros artistiques les uns après les autres, enchaîner des numéros autour d'un thème commun, proposer un spectacle entier avec la chorale et l'atelier cinéma encadré par le professeur d'arts plastiques par exemple. Le phénomène expliqué dans les parties précédentes est alors inversé. La confiance en soi acquise à l'AS permet d'atteindre des objectifs artistiques pour un travail des compétences plus transversales, directement utilisables en EPS (séquence de danse par exemple), en éducation musicale (interpréter un répertoire) et en arts plastiques (moduler son expression). L'élève se sent alors plus serein et crée ailleurs un nouveau contexte d'apprentissage favorable. Malgré le côté facultatif de l'AS, le travail du socle commun est donc privilégié. Et grâce à la confiance en soi accumulée sans pression du résultat, il permet à l'élève d'accéder à un niveau de maîtrise satisfaisant, voire très satisfaisant dans tous les domaines (tab. 4).

⁶ Socle commun de connaissance, de culture, de compétence et de culture : BO n°17 du 23 avril 2015. Décret n°2015-372 du 31-3-2015 - J.O. du 2-4-2015

Tab 4. Les compétences travaillées pour l'acquisition du socle commun

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer
Concevoir, réaliser et présenter des productions artistiques visuelles, plastiques, sonores ou verbales
Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre
Gérer un projet en planifiant les tâches, fixant les étapes et évaluant l'atteinte des objectifs
Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen
S'engager et mettre en œuvre des projets en respectant des règles précises de fonctionnement
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques
Mettre en œuvre observation, imagination, créativité et sens de l'esthétisme
Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine
Tenir compte des contraintes et des processus de production en respectant l'environnement

Une évolution profitable à plus long terme

L'apport de l'AS crée un contexte favorable aux apprentissages et contribue à améliorer l'ambiance au sein de l'établissement. Même si ce n'est pas une évidence pour tous, les professeurs des autres disciplines perçoivent la dynamique apportée dans les relations humaines, entre les adolescents mais également avec les adultes. Par contre, son impact sur les apprentissages des élèves n'est pas toujours suffisamment mis en lumière. Lorsque les élèves se sentent à l'aise et performants, c'est-à-dire qu'ils ont confiance en eux, il est important d'optimiser le potentiel pour aller jusqu'au bout des apprentissages. Ce type de projet transversal alimente les différents parcours éducatifs, peut être retenu pour l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB). Le spectacle commun de fin d'année, par la participation à l'AS arts du cirque, vient en appui à une problématique répondant aux trois piliers (fréquenter, pratiquer, s'approprier) du parcours éducatif artistique et culturel⁷ : comment la création d'un spectacle artistique amène à réfléchir sur sa pratique et à cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à échanger. Toute la démarche sur l'acquisition de la confiance en soi par la participation à l'AS (s'engager dans un contexte favorable, se positionner objectivement par rapport à son potentiel, mettre en place un suivi des apprentissages pour progresser, valider ensemble pour renforcer des réussites) va tout à fait dans ce sens.

Pour aller jusqu'au bout des bénéfices et du raisonnement, il est intéressant de créer une troisième partie dans l'ENT, en lien avec les compétences travaillées pour l'obtention du socle commun. Après la fiche d'adhésion interactive et personnalisée, la carte d'identité interactive et

⁷ Arrêté du 1-7-2015 - J.O. du 7-7-2015

personnalisée de l'élève de l'AS, il s'agit ici de promouvoir la création d'un brevet spécifique à l'AS⁸ directement en lien avec le livret scolaire unique (LSU) qui permet la reconnaissance des acquis et des compétences construites car toutes les compétences travaillées dans les 5 domaines apparaissent dans cette rubrique et peuvent basculer automatiquement dans le LSU. Avec cette dernière partie, l'élève se rend compte de tout le chemin parcouru durant ces quatre années au collège. Le suivi numérique permet visuellement d'attirer l'attention sur son évolution, ses progrès. La fierté ressentie nourrit la confiance en soi.



Conclusion

L'AS fait partie intégrante du système scolaire. Les professeurs d'EPS y sont particulièrement attachés. Ils savent les bénéfices qu'elle apporte aux élèves, tant dans les apprentissages moteurs, cognitifs et socio-affectifs, que dans les domaines de la santé ou plus largement le bien-être. En utilisant l'ENT, chaque élève de l'AS s'engage sereinement dans des apprentissages via une adhésion administrative interactive et personnalisée, profite d'un suivi individualisé pour mettre en évidence ensemble les réussites via une carte d'identité interactive et personnalisée, pour enfin se projeter avec plus d'assurance vers tous les enseignements de sa scolarité et ainsi valider le socle commun via son brevet spécifique. A l'AS par cette démarche, l'équipe enseignante contribue à travailler concrètement la confiance en soi de chacun de ses adhérents. Plus largement, elle peut venir en aide aux élèves en voie de décrochage scolaire, thématique actuelle vive, pour devenir un outil de l'accrochage scolaire, au service de la communauté éducative toute entière.

⁸ EVAIN (D.), « Un brevet et un baccalauréat associatifs : réconcilier l'AS et l'UNSS par une formation élargie des élèves », *Les cahiers EPS* n°34, Juin 2006